

Dossier de presse

AMÉLIORER
LES PERFORMANCES
ÉCONOMIQUES
ET ENVIRONNEMENTALES
SUR SA FERME

LE MOIS
11^e édition
DE LA BIO

RENCONTRES GRATUITES
ET OUVERTES À TOUS
LES PROFESSIONNELS

NOVEMBRE 2023
NOUVELLE-AQUITAINE
WWW.MOISDELABIO.FR



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •

INTERBIO
Nouvelle-Aquitaine



CHAMBRES
D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Un événement professionnel organisé par Bio Nouvelle-Aquitaine,
les Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, INTERBIO Nouvelle-Aquitaine
et leurs partenaires.

Sylvie DULONG,
Viticultrice bio et Présidente
de Bio Nouvelle-Aquitaine



Malgré la crise du marché que traverse l'agriculture biologique depuis deux ans, elle demeure le seul modèle agricole capable de concilier souveraineté, rendements et durabilité.

Pour atteindre les objectifs de 25 % de fermes en bio du Plan Stratégique National (PSN) ainsi que celui du Pacte Ambition Bio de la Région d'ici 2027, les politiques publiques doivent soutenir l'offre et la demande des produits bio. Ce qui bloque aujourd'hui la dynamique, c'est bien l'incertitude sur les revenus des fermes bio dans la durée. Alors que les services rendus par l'Agriculture Biologique à la société sont connus (santé publique, qualité de l'eau, qualité de l'air, biodiversité ..) les fermes bio à l'issue de leur conversion ne bénéficient qu'à la marge d'une rémunération pour les services environnementaux rendus.

L'enjeu pour tous-tes les producteurs-trices est aujourd'hui de produire avec une utilisation optimale des ressources et des mécanismes naturels, tout en les préservant.

Le Mois de la Bio est un évènement qui permet aux professionnels d'échanger sur les leviers et de partager leur expérience. Cette année, les visites proposées ciblent les techniques innovantes et les solutions pour diversifier ses productions ou ses débouchés. Venez nombreux !

Marie GRIFFATON,
Éleveuse bio et élue référente
agriculture biologique pour les
Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine



Après plusieurs années de fort développement, la priorité est maintenant d'accompagner les agriculteurs pour assurer la pérennité de leur système et la stabilité des filières.

Le développement de l'agriculture biologique doit s'inscrire dans une logique et une dynamique de transfert des connaissances et des pratiques. Et ceci pour concilier productivité, développement économique et préservation des ressources. Les agriculteurs échangent entre eux et testent sur leur exploitation. Ce sont toutes ces initiatives locales, sur les territoires, qu'il faut valoriser et c'est un des objectifs du Mois de la bio.

Il faut également renforcer la place de l'agriculture biologique dans l'enseignement agricole, travailler sur l'attractivité du métier et de l'agriculture biologique. Le but est de construire une dynamique d'installation et de renouvellement des générations.

Philippe LEYMAT,
Viticultriceur bio et Président
d'INTERBIO Nouvelle-Aquitaine



Ce Mois de la Bio 2023 se positionne dans un contexte difficile. Nous devons plus que jamais être proactifs sur la défense de nos valeurs et de nos pratiques en phase avec des demandes sociétales justifiées et grandissantes. Il nous faut réaffirmer que le seul label garantissant une efficacité réelle sur la santé, l'eau, l'air, la biodiversité et la préservation des milieux, c'est le label AB. Et ainsi restaurer le niveau de confiance des consommateurs face à de nouvelles appellations « environnementales » dont certaines sont des démarches de progrès mais n'atteignant pas le niveau de la bio.

Cette édition, consacrée à l'amélioration des performances économiques environnementales des exploitations bio revêt donc une importance particulière. Si les agriculteurs bio sont toujours prêts à s'améliorer, il est essentiel que les engagements des collectivités et de la distribution soient à la hauteur des efforts de structuration effectués par l'ensemble du secteur. Nous avons décidé de renforcer nos actions sur l'accompagnement en introduction de produits bio en restauration collective, sur l'offre régionale bio dans la distribution et sur la consolidation des filières régionales. Ces actions de développement s'inscrivent dans le cadre du prochain Pacte régional d'ambition Bio 2023/2027 qui visent à fixer un cap de soutien à notre filière dans la durée avec les Pouvoirs publics.

Restons mobilisés, solidaires et innovants pour participer au rebond de l'agriculture biologique.
Bon Mois de la Bio à tous !

Virginie LEBRAUD

Conseillère régionale déléguée à

l'agriculture biologique, à la transmission, à l'installation dans l'agriculture et au foncier agricole



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

Virginie ALAVOINE,

Directrice de la

DRAAF Nouvelle-Aquitaine



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

Liberté
Égalité
Fraternité

La Région Nouvelle-Aquitaine s'est engagée à renouveler son soutien à l'agriculture biologique en adoptant en séance plénière du Conseil régional de juin 2023 le nouveau pacte d'ambition régionale pour l'agriculture biologique pour la période 2023-2027.

En effet, l'agriculture biologique est aujourd'hui la seule à respecter l'ensemble des engagements prévus dans la feuille de route Néo Terra fixant les grands objectifs de la Région, à savoir notamment : sortie des pesticides, bien-être animal, adaptation et atténuation du changement climatique.

À ce titre, la Région soutient les producteurs en agriculture biologique : aide au maintien, aides aux investissements, priorisation et bonification pour l'agriculture biologique, etc. Elle soutient également les structures qui les accompagnent pour assurer leur pérennité au travers d'actions telles que le Mois de la Bio en Nouvelle-Aquitaine.

Le contexte actuel de l'agriculture biologique fait qu'un accent fort est mis par la Région pour développer les débouchés, notamment en restauration collective, ainsi que sur la promotion de l'agriculture biologique afin de redonner envie aux consommateurs de manger bio.

La Région Nouvelle-Aquitaine est aux côtés de l'agriculture biologique.

L'agriculture biologique ne cesse de démontrer ses bénéfices, au service de la préservation de la biodiversité, l'adaptation au changement climatique, le respect du bien-être animal.

A l'échelle nationale, le Gouvernement a réaffirmé l'objectif de soutien au développement des surfaces et des filières pour atteindre l'objectif de 18% de la SAU en agriculture biologique en 2027 dans le cadre du Plan stratégique national de la PAC. A plus court terme, les acteurs impliqués dans l'agriculture biologique peuvent compter sur l'engagement de l'État, comme annoncé par le Ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire à travers un plan de soutien spécifique au secteur de l'agriculture biologique incluant des aides conjoncturelles, avec un premier fonds d'urgence de 10M€ à destination des exploitations en difficulté (1 369 000 € versés en Nouvelle Aquitaine) et une seconde enveloppe de 60M€.

En Nouvelle-Aquitaine, l'engagement de l'Etat pour l'agriculture biologique s'inscrit également dans la durée avec le Conseil régional, à travers le nouveau Pacte d'ambition régionale pour l'agriculture biologique 2023-2027, faisant suite au précédent pacte bio 2017-2022. Ce plan vise à accompagner les filières biologiques de l'amont à l'aval, de la production à la consommation. L'accent a été en particulier mis sur les débouchés, tels que la restauration collective, et la promotion des produits biologiques auprès des consommateurs.

En ce sens, le mois de la bio est un moment privilégié pour accompagner les producteurs et les opérateurs de la filière pour trouver des réponses et partager les solutions tout en accompagnant les nouveaux producteurs bio dans leurs projets. Je lui souhaite un beau succès !



12ème édition du Mois de la Bio en Nouvelle-Aquitaine

C'est quoi ? + de 50 rendez-vous en Nouvelle-Aquitaine : visites de fermes et d'entreprises, visio-conférences.

Pourquoi le Mois de la Bio ?

- Pour découvrir le mode de production biologique, les filières, les innovations et les perspectives.
- Pour rencontrer et échanger avec des producteurs, des opérateurs économiques et des techniciens.

Pour qui ? Pour les professionnels de l'agriculture.

Quand ? Tout au long du mois de novembre 2023.

Où ? Dans toute la région Nouvelle-Aquitaine.

Qui organise ?

Le Mois de la Bio est un événement professionnel organisé conjointement par Bio Nouvelle-Aquitaine, les Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, INTERBIO Nouvelle-Aquitaine, et l'ensemble de leurs partenaires dans les actions de développement des conversions à l'agriculture biologique.



Avec le soutien de



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

Sont associés à cet événement :

L'ensemble des Groupements départementaux d'Agriculture Biologique et des Chambres d'agriculture départementales : MAB 16, GAB 17, Agrobio 19, Gab Creuse, Agrobio Périgord, Agrobio Gironde, Agrobio 40, Agrobio 47, BLE CIVAM Bio (Biharko Lurraren Elkartea), Agrobio Deux-Sèvres, Vienne Agrobio, Agrobio 87, Chambres d'agriculture de la Charente, de la Charente-Maritime, de la Corrèze, de la Creuse, de la Dordogne, de la Gironde, des Landes, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques, des Deux-Sèvres, de la Vienne et de la Haute-Vienne, le CIVAM Bio Béarn, ALPAD des Landes et des entreprises agro-alimentaires.

Coordination de l'événement :

Katell PETIT

06 23 38 59 38

k.petit@bionouvelleaquitaine.com

Contacts presse

Bio Nouvelle-Aquitaine

Valentina REBASTI, responsable communication
07 66 51 74 63 • v.rebasti@bionouvelleaquitaine.com

Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine

Elisabeth UMINSKI, responsable communication
06 83 89 94 52 • elisabeth.uminski@na.chambagri.fr

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Marine VEYRIES, responsable communication
06 69 79 69 93 • communication@interbionouvelleaquitaine.com



Améliorer les performances économiques et environnementales sur sa ferme

La résistance aux divers aléas est devenue en quelques années un sujet prégnant et de forte préoccupation pour l'agriculture. Comment réagir face aux variabilités climatiques et de marché ayant des conséquences sur le fonctionnement de sa ferme et ses revenus ?

Le mode de production biologique, alliant optimisation de l'utilisation des ressources et services apportés par la nature, offre des potentialités pour s'adapter aux défis environnementaux et économiques.

Les leviers à découvrir : réduire ses charges, augmenter son autonomie azotée, protéger ses cultures, diversifier ses productions, développer ses débouchés, réorienter sa commercialisation...

Pour en savoir plus, nous vous invitons à participer aux rencontres du Mois de la Bio : 50 rendez-vous partout en Nouvelle-Aquitaine.

Quels débouchés en bio ? Quelles filières et marchés ? Quelles techniques ? Quelles innovations ? Quels matériels ? Pourquoi et comment passer ou s'installer en bio ? Comment financer son projet ? Comment diversifier ses productions et/ou ses débouchés ? Autant de questions qui trouveront réponses au cours du Mois de la Bio 2023.

Durant tout le mois de novembre, les professionnels de l'agriculture biologique ouvrent leurs portes sur l'ensemble des départements de Nouvelle-Aquitaine.

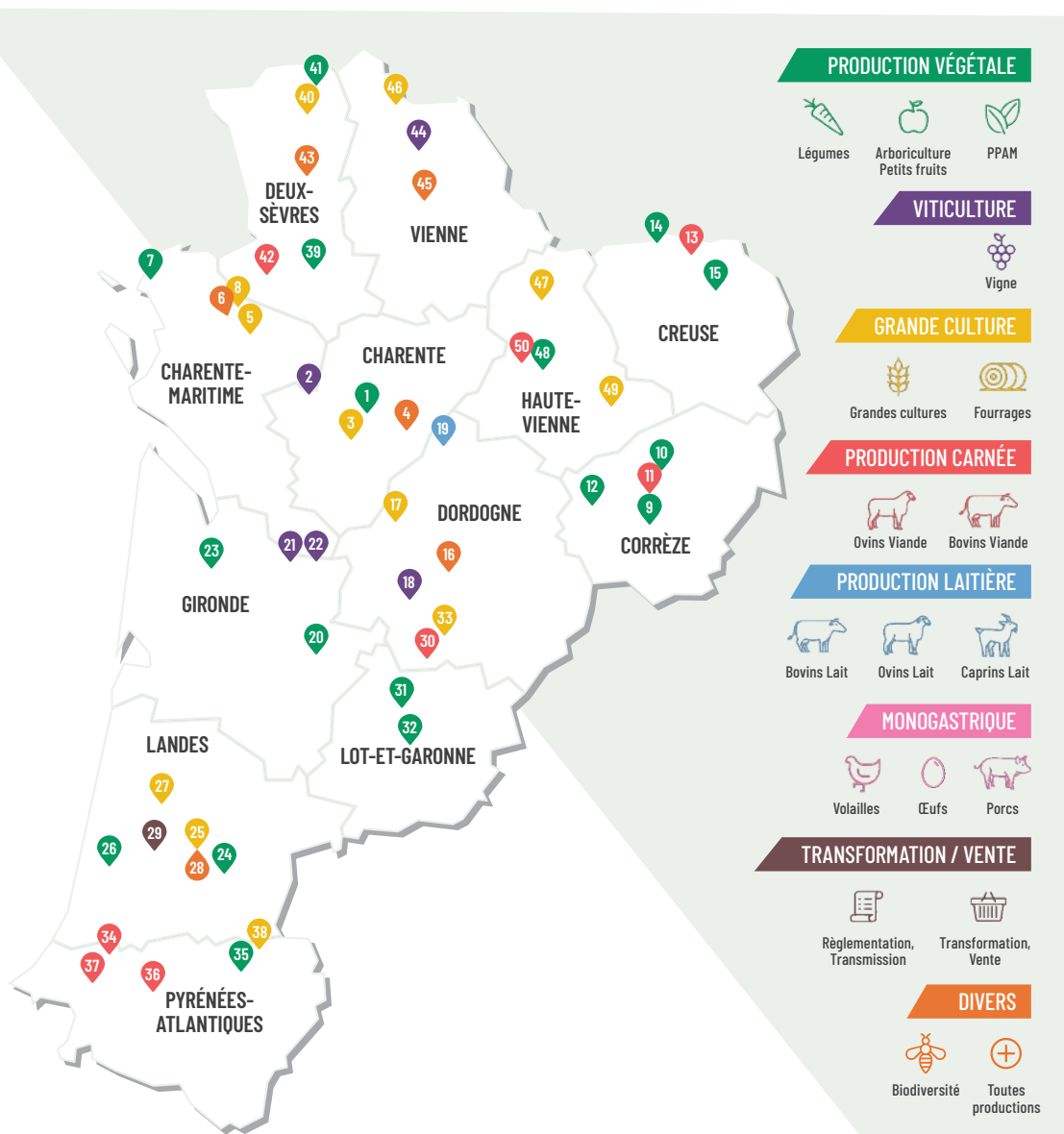
Visites de fermes et d'entreprises, conférences, formations...

+ de 50 événements pour découvrir :

- les techniques et les innovations,
- les coûts de production et les résultats économiques,
- les débouchés et les filières émergentes.

Dans ce dossier de presse nous vous présentons :

- les chiffres-clés du marché de l'AB,
- les chiffres-clés de la production biologique en région,
- les actualités des filières de l'AB en région.



Consultez le programme et la carte des événements : www.moisdela.bio

Et découvrez aussi



CONFÉRENCES EN LIGNE

Jeu. 9/11 14h - 15h30

QUELS DÉBOUCHÉS CÔTÉ RESTAURATION COLLECTIVE ?

Mer. 15/11 10h30 - 12h

ETABLIR SON PRIX DE REVIENT ET FIXER LE JUSTE PRIX

Ven. 17/11 12h30-14h

POURQUOI ET COMMENT S'INSTALLER EN BIO EN 2023 ?

Ven. 24/11 10h30-12h

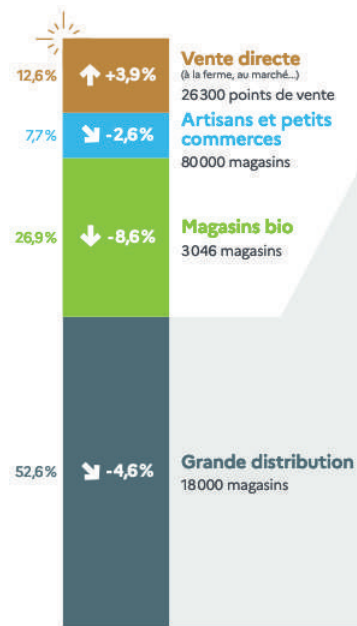
COMMENT FINANCER MON PROJET BIO ?

Situation du marché du bio en 2023 Quels sont les débouchés ?

Évolution de la consommation alimentaire des ménages

L'année 2022 a été marquée par une baisse de - 5,1 % de la consommation alimentaire des ménages. Le marché du bio n'est pas épargné avec une **baisse de 4,6 %**, soit près de 600 millions d'euros de perte. Malgré ces chiffres, plus de 6 % de la consommation alimentaire des ménages est consacrée aux produits bio (Vs 6,4 % en 2021).

La vente directe en progression



En 2022, le recul des ventes en bio a été accéléré par une **décroissance importante des magasins spécialisés en bio** (-8,6 %), causée par les fermetures de magasins et les disparitions d'enseignes.

La grande distribution généraliste a aussi joué un rôle dans cette baisse car elle **réduit le nombre de références bio**. En revanche, **les enseignes discount** réalisent une **croissance de l'ordre de 11%** liée à l'augmentation de leur fréquentation et l'accroissement de leur gamme biologique.

Mais c'est **la vente directe à la ferme et sur les marchés** qui tire son épingle du jeu avec une progression de **+3,9 %**. Le dynamisme de la vente directe vient à la fois d'un plus grand chiffre d'affaires des vendeurs déjà établis en 2021 et de l'augmentation du nombre d'exploitants, qui pratiquent la vente directe aux consommateurs.

La consommation hors domicile en hausse

Le marché du bio dépend à 92 % de la consommation à domicile, mais le **débouché de la restauration hors domicile constitue un levier majeur du développement du secteur bio**. Bien que les achats de produits bio des restaurants ne représentent que 2 % en 2022, ce segment connaît une hausse de 17 %.



Le marché bio de la restauration collective (sous contrat et en régie) s'élève à 445 M€ et à 270 M€ en restauration commerciale. Les denrées bio représentent 7 % des achats de la restauration collective

Les consommateurs de produits bio

Le dernier baromètre " Consommation et Perception des produits biologiques " confirme que la bio séduit moins les consommateurs. En effet, la part de Français consommant des produits bio au moins une fois/mois a perdu 16 points entre 2021 et 2022.

il est nécessaire que les citoyens/consommateurs soient régulièrement informés sur les bienfaits du bio, et outillés sur les moyens pour manger plus de bio au quotidien quel que soit leur budget.

La Campagne #bioreflexe

En mai 2022, l'Agence Bio, avec le concours des interprofessions nationales (Cniel, Cnipt, Cnpo, InterApi, Interbev, Intercéréales, Interfel, Synalaf, Terres Univia) et La Maison de la Bio, ont lancé la première campagne d'envergure à destination du grand public pour **faire de la bio un nouveau réflexe dans le quotidien des Français**.



L'objectif : interpeller le consommateur pour lui rappeler que manger bio est une contribution à la préservation de l'environnement et de la biodiversité. Cette campagne a également permis de rappeler que les produits bio sont source de plaisir, de partage et de convivialité via la réalisation 7 recettes faciles, abordables et de saison par le **Chef ambassadeur Thibaut Spiwack**.

Fort de cette belle première édition, l'Agence bio propose depuis le 23 septembre 2023 la deuxième vague de la campagne **#BioRéflexe** avec l'arrivée d'une nouvelle ambassadrice, **Cléopâtre Darleux**, gardienne de but de l'équipe de France féminine de Handball. La campagne a depuis été reprise en région Occitanie, Pays de La Loire et Bretagne.

Fort de cette belle première édition, l'Agence bio propose depuis le 23 septembre 2023 la deuxième vague de la campagne **#BioRéflexe** avec l'arrivée d'une nouvelle ambassadrice, **Cléopâtre Darleux**, gardienne de but de l'équipe de France féminine de Handball. La campagne a depuis été reprise en région Occitanie, Pays de La Loire et Bretagne.

Ils se sont dit oui !

Lancée en juillet 2022, la campagne de communication d'INTERBIO Nouvelle-Aquitaine, soutenue par la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Europe (fonds FEADER), valorise les atouts de la filière bio régionale.



La campagne, intitulée " Ils se sont dit oui ! " se décline en **6 visuels mettant à l'honneur le lait, la viande, les fruits & légumes, les grandes cultures et la viticulture, en mariant le produit avec une aménité positive de l'agriculture biologique telle que le respect de la qualité de l'eau, du bien-être animal et de la biodiversité**.

L'objectif est ici d'encourager une alimentation durable et rémunératrice pour l'ensemble de la filière mais surtout saine pour les consommateurs. Cette campagne 100 % digitale a d'ores et déjà permis de toucher plus de 700 000 néo-aquitains. **INTERBIO Nouvelle-Aquitaine et la Région vont renforcer la communication en 2024.**

La production bio en 2022 perd de son élan

Des conversions en baisse, des arrêts en légère hausse : un solde positif à 3%

Avec + 3 % entre 2021 et 2022, le nombre de producteurs engagés en agriculture biologique continue de progresser. Cependant, après plusieurs années de fort développement, le rythme est nettement inférieur, avec un fort ralentissement des conversions.

En 2022, la Nouvelle-Aquitaine a enregistré **844 nouveaux producteurs bio** (vs 1 278 en 2021). A mettre en regard des **596 arrêts d'engagement** (vs 457 en 2021). Parmi ces arrêts, un tiers relève de départs à la retraite ou cession, et un tiers d'un arrêt de la certification bio. Les autres raisons sont des changements administratifs ou de structure.

En date du 1er octobre 2023, le solde entre engagements et arrêts reste positif, mais les prévisions annoncent un solde négatif à la fin de l'année d'environ - 1 %. Certaines filières sont spécifiquement impactées : les grandes cultures, les monogastriques, les ovins.



9 083 fermes bio

+ 3 % par rapport à 2021

soit **14,1 %** des exploitations de la région



377 830 hectares en agriculture bio (certifiés ou en conversion)

+ 1 % par rapport à 2021

soit **9,7 %** de la SAU

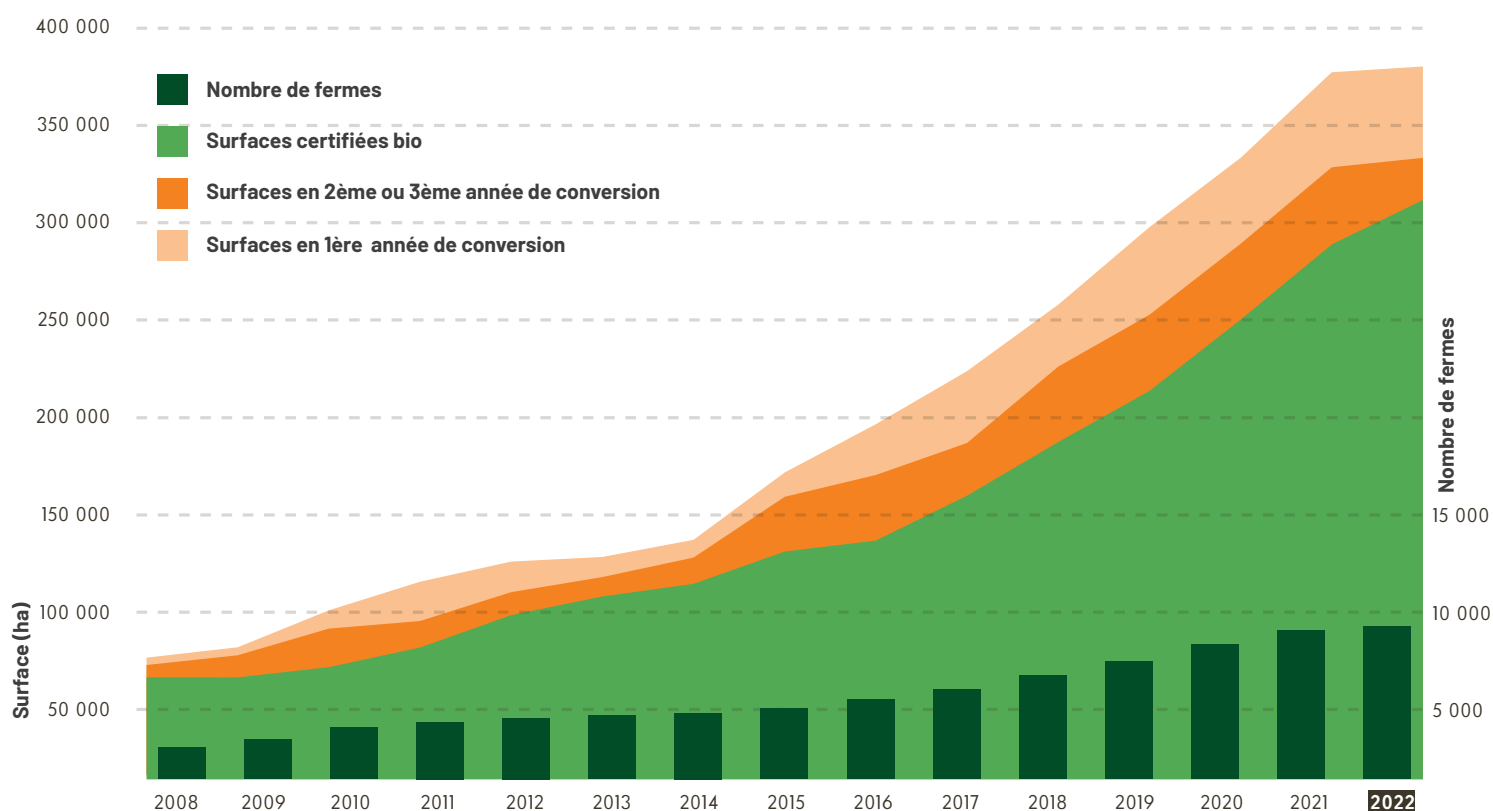


La Nouvelle-Aquitaine est au **2ème rang français** en nombre de fermes et en surfaces bio

Une stagnation des surfaces : + 8 % de surfaces certifiées bio et - 48 % en 1ère année de conversion

Les surfaces certifiées bio, c'est-à-dire arrivées au terme de leur conversion, ont progressé de 8 % en 2022 pour atteindre 309 000 hectares. Avec les surfaces en conversion, la Nouvelle-Aquitaine compte un total de 377 800 hectares conduits selon le cahier des charges de l'agriculture biologique, soit une progression de + 0,8 % par rapport à 2021. Les surfaces conduites en bio représentent 9,7 % de la surface agricole régionale.

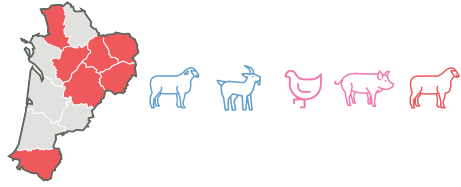
En 2022, les surfaces en première année de conversion ont diminué de 48 % par rapport à 2021. En 2023, en considérant les surfaces engagées en 2ème et 3ème année conversion et le rythme des arrêts, la surface certifiée bio devrait stagner.



Tendances dans les départements :

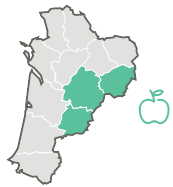
Des territoires variés et complémentaires

Avec ses 12 départements, la Nouvelle-Aquitaine est la plus grande région de France et la 1ère région agricole (15 % de la SAU nationale). Son territoire est riche d'une agriculture très diversifiée :



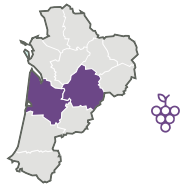
- des territoires orientés vers l'élevage, avec d'importantes surfaces bio consacrées à la culture de l'herbe : Corrèze, Creuse, Haute-Vienne, Pyrénées-Atlantiques, Dordogne, Charente, Deux-Sèvres ;

- des territoires orientés vers les grandes cultures Lot-et-Garonne, Vienne, Deux-Sèvres, Landes, Charente-Maritime ;

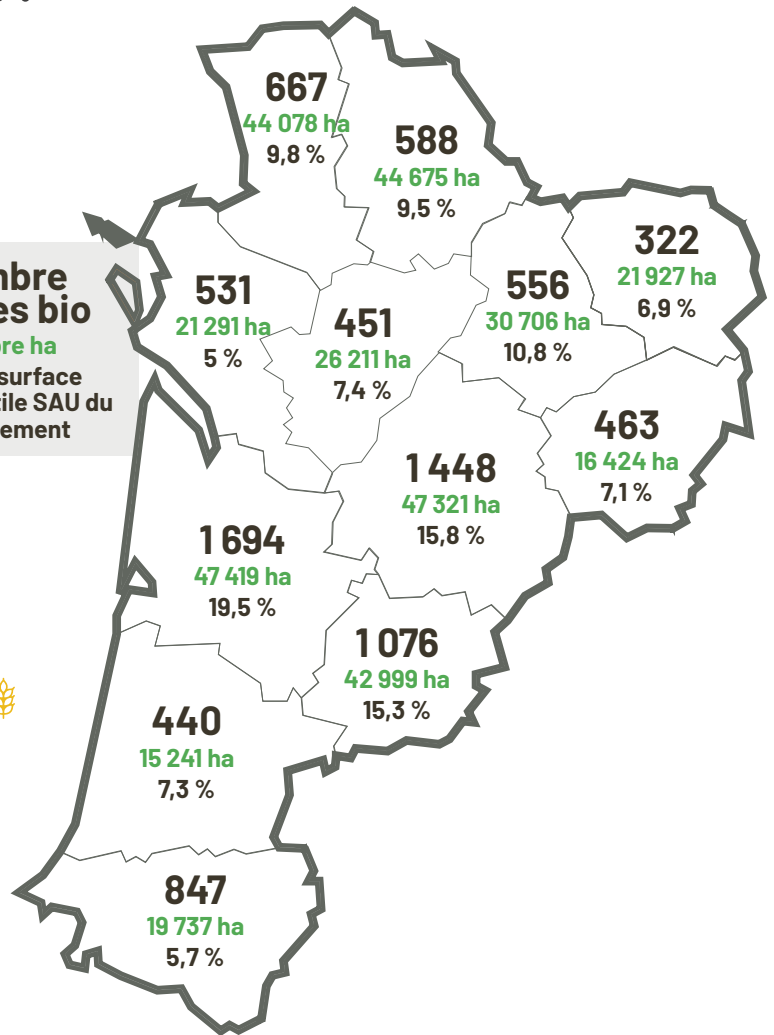


- des territoires orientés vers l'arboriculture avec des productions différentes : Lot-et-Garonne, Dordogne, Corrèze ;

- des territoires orientés vers la viticulture : la Gironde avec le vignoble bordelais, la Dordogne avec le vignoble bergeracois.



Nombre fermes bio
nombre ha
% de la surface agricole utile SAU du département



Tous les chiffres de l'Observatoire régional de l'agriculture biologique : <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Observatoire-regional-de-l>



Grandes cultures : anticiper et contractualiser, les clés pour garantir ses débouchés



8 % des grandes cultures cultivées en Nouvelle-Aquitaine sont conduites en agriculture biologique, concentrées à plus de **50%** sur la **Vienne, les Deux-Sèvres et le Lot-et-Garonne**.

En 2023, la filière fait face à des problématiques de débouchés. Les stocks étant très importants, les collecteurs s'attachent à rationaliser les coûts de stockage. Les opportunités à l'export, bien que présentes, restent incertaines sur la durée. Dans ce contexte, **les opérateurs s'organisent aujourd'hui pour valoriser un maximum les volumes contractualisés**. Les acteurs de la filière préconisent de s'assurer des débouchés avant de semer, avec un engagement pluriannuel.

À découvrir pendant le Mois de la Bio :

Comment faire des grandes cultures bio une filière durable ?

Diversifier ses productions

- **Chanvre bio** - quelles techniques, quels débouchés ?
- **La luzerne** sous contrat - une culture à part entière pour mon exploitation.
- **Stocker et diversifier** avec la CUMA.
- **La graine de courge**.
- **Triage, nettoyage et stockage des céréales** pour transformation en farine et vente en filière courte.

Optimiser ses techniques

- **La faucheuse andaineuse**, une solution de triage.
- **Reconditionner son parc matériel pour la bio**.
- Retours sur des **essais de couverts végétaux**.



Viticulture : combiner technique et innovations commerciales



15 % des vignes en Nouvelle-Aquitaine sont conduites en agriculture biologique.

Malgré une érosion générale de la consommation de vin et des produits bio, la vente de vin bio progresse. Si les ventes en GMS et magasins spécialisés bio ont reculé, la moitié (en valeur) s'effectue en vente directe, avec une augmentation depuis 2021. Les volumes vendus en RHD ont progressé de + 13 % en 2022.

En 2023, les transactions sur le vrac de Bordeaux bio accusent un retard inquiétant, puisque la moitié des volumes disponibles seraient encore dans les chais. Si le vrac est un marché rarement rémunérateur, il n'en reste pas moins une variable d'ajustement essentielle pour les trésoreries viticoles. Le niveau de récolte de 2023 et les capacités de stockage des différents acteurs de la filière seront déterminants pour la campagne 2023/2024.

À découvrir pendant le Mois de la Bio :

- **Le contexte économique du vin bio aujourd'hui / Economie et innovations commerciales des vins Bio de Bergerac et Duras**
- **Les aspects technico-économiques d'une ferme viticole bio**
- **Viticulture : gestion de l'enherbement et des engrais verts**
- **Cépages résistants : la sélection variétale au cœur de la transition écologique**

Légumes : adapter sa commercialisation et sa stratégie technique



18 % des surfaces cultivées en légumes en Nouvelle-Aquitaine sont conduites en agriculture biologique.

En 2021 et 2022, la filière fruits et légumes dans son ensemble (bio et conventionnelle) a diminué, pour retrouver en bio son niveau de 2019. Cette baisse touche l'ensemble des circuits de distribution à l'exception de la vente directe. Sur les 2 premiers trimestres 2023 est constatée une reprise des ventes en magasins spécialisés bio. La hausse des prix des fruits et légumes conventionnels a rendu les produits bio attractifs en réduisant l'écart.

L'un des atouts du marché bio est la diversité des circuits de distribution qui permet d'adapter sa commercialisation à ses capacités de production.

À découvrir pendant le Mois de la Bio :

Se regrouper et/ou transformer

- Tisser une **filiale fruits et légumes bio locale**
- **Contractualiser et vendre ses fruits et légumes** à la SICABio Pays Landais
- **Transformer ses produits végétaux** : organisation et plus-value sur les fermes maraîchères
- **La diversification par le légume de plein champ**. Produire des légumes de plein champ en bio – pommes de terre et potimarrons. Produire des légumes de plein champ en AB pour un débouché en circuit court.
- **Rencontre avec un semencier local**

Favoriser la fertilité du sol

- Partage d'expérience sur le **maraîchage sur sol vivant (MSV)**
- Purins et extraits de plantes, les intégrer dans les **stratégies de renforcement et de protection des cultures légumières**
- **Gestion de l'irrigation et de la fertilisation** en maraîchage biologique
- Retour d'expériences sur les **engrais verts maraîchers**

Fruits : développer de nouvelles productions



17 % des fruits cultivés en Nouvelle-Aquitaine sont conduits en agriculture biologique.

Comme pour les légumes, les circuits de distribution ont enregistré une baisse des ventes, à l'exception de la vente directe. 2023 est marquée par une reprise des ventes en magasins spécialisés bio.

L'année 2023 sera décisive car les productions 2021 et 2022 ayant été fortement impactées par les aléas climatiques (sécheresse, gel et grêle), les volumes étaient inférieurs aux capacités de production, notamment en prune et pomme. La production 2023 sera plus importante avec de forts enjeux commerciaux. Bien prendre contact avec les metteurs en marché pour s'assurer de débouchés commerciaux.

A noter : des besoins identifiés pour la transformation (pommes, fruits rouges, fruits à noyau) et l'émergence de nouvelles filières (ex. : noisettes, pêches, abricots, amandes, olives).

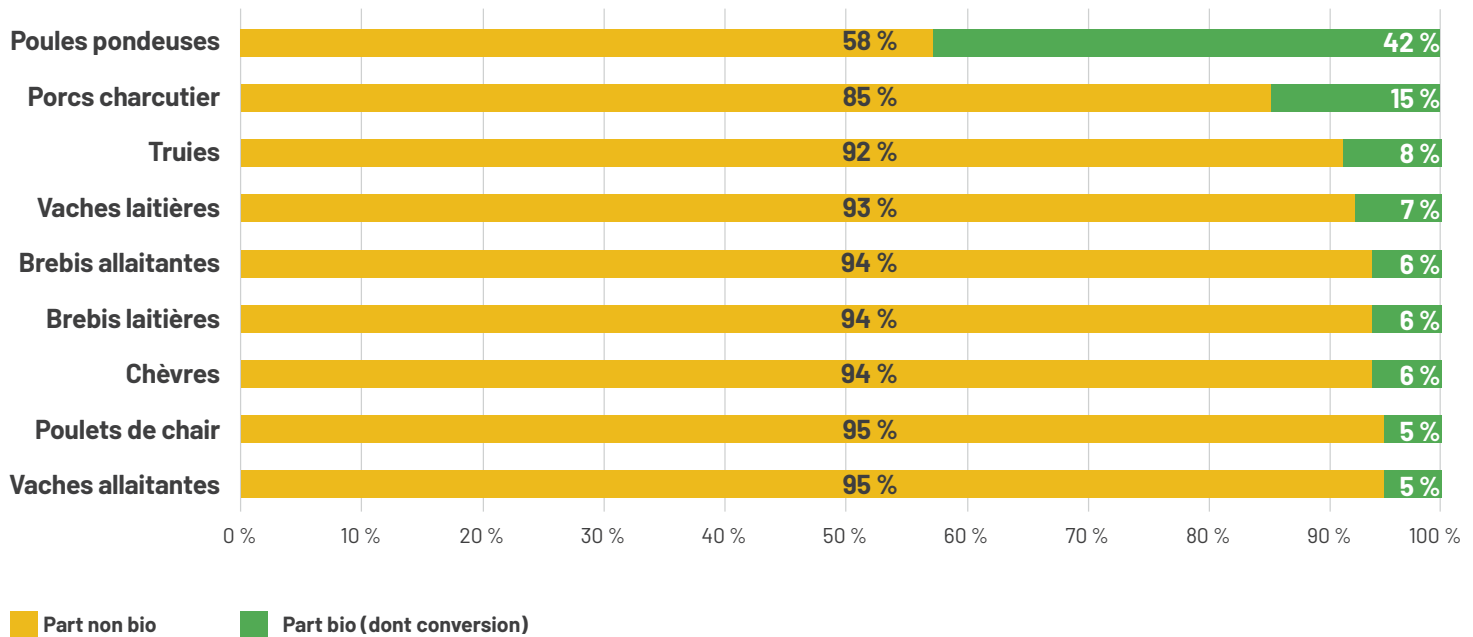
À découvrir pendant le Mois de la Bio :

- **Recherches en cours sur la valorisation de la diversité variétale (fruits à noyau) en frais et en produits transformés**
- **Diversification en myrtille**



Productions animales : optimiser la gestion de l'herbe et varier ses débouchés

Part en bio par cheptel



L'augmentation des prix des matières premières, les épisodes climatiques extrêmes de plus en plus fréquents et la baisse de consommation placent la problématique de l'autonomie alimentaire et des débouchés au cœur des préoccupations des éleveurs. Pour s'adapter, ils travaillent la diversité des ressources fourragères et des valorisations.

À découvrir pendant le Mois de la bio :

Rencontres entre éleveurs et témoignages sur la conversion en bio

Combiner filières longues et courtes

- Elever des **agneaux** en AB pour un débouché en **circuit court**.
- Une entreprise de prestation de **transformation bio et conventionnelle** comme maillon du développement des circuits courts
- **Réorientation technique et économique d'un élevage laitier**
- Conduite d'un **atelier bovin lait avec transformation sur la ferme** du lait en yaourts

Gestion de l'herbe et du pâturage

- (Re)donner de la valeur par le **pâturage** aux espaces pastoraux et zones intermédiaires.
- Gestion des **ovins à l'herbe, en complémentarité d'un atelier bovins**.
- La **race Aubrac** pour mettre en valeur son système fourrager.



Dates et lieux des rencontres + programme complet sur

WWW.MOISDELABIO.FR

Produire bio... ça veut dire quoi ?

Des principes agronomiques privilégiant la prévention et l'autonomie

L'agriculture biologique (AB) se définit comme un système global de gestion agricole et de production alimentaire basé sur la préservation des équilibres naturels, de la biodiversité, de la santé humaine et du bien-être animal.

Les principes : non usage de produits chimiques de synthèse et d'OGM, limitation des intrants, mise en place des rotations longues et diversifiées, cultures de légumineuses ou d'engrais verts, incorporation de matières organiques dans le sol, désherbage mécanique, choix d'espèces et de variétés appropriés...

Pour les productions animales : alimentation adaptée, parcours extérieurs, méthodes naturelles pour soigner les animaux...



Des garanties pour le consommateur

Le mode de production et de transformation biologique fait partie en France des signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO). Ces labels officiels assurent des conditions de production strictes validées par l'État et des contrôles réguliers réalisés par des organismes indépendants agréés.

L'agriculture biologique est le seul signe officiel qui allie pratiques environnementales optimales et préservation des ressources naturelles.



Au-delà du label ...

Les pratiques des producteurs bio ne se résument pas aux normes définies par le cahier des charges européen. Assurer des projets agricoles cohérents et viables nécessite de développer de nouvelles techniques de production, de nouveaux équipements, de sélectionner des variétés et des races adaptées, de tester d'autres organisations du travail, etc.

Loin des clichés d'une filière passiviste, l'agriculture biologique est un mode de production résolument novateur !

Un développement de filières innovant

Les producteurs bio ont mis en place de nouvelles formes d'organisation capables de fédérer une grande diversité de systèmes de production en organisant des complémentarités entre fermes et entre circuits. Certaines organisations de producteurs ont construit des outils de commercialisation efficaces pour approvisionner des enseignes spécialisées et généralistes à l'échelle du territoire français. Elles ont contribué à asseoir la visibilité de la bio quel que soit le circuit de distribution. En parallèle, des structures avec une forte identité régionale offrent à leurs adhérents une diversité de débouchés au niveau de leur territoire, participant ainsi à la dynamique de relocalisation souhaitée par les consommateurs.

Coordination des infos :

Katell PETIT

06 23 38 59 38

k.petit@bionouvelleaquitaine.com



*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*